

RISQUES LITTORAUX

UNE FRESQUE PARTICIPATIVE RÉALISÉE PAR LES COLLÉGIENS DE PORT-BAIL-SUR-MER



Le Département mène une politique pour une gestion durable des risques naturels littoraux, ainsi qu'un plan d'actions de sensibilisation aux risques littoraux et à l'adaptation au changement climatique. C'est dans cette perspective qu'il a co-construit avec le collège de Port-Bail-sur-Mer, un projet pédagogique ayant pour objectif de permettre aux 206 élèves de porter à la connaissance des habitants

de leur territoire de vie, les effets du dérèglement climatique sur notre littoral et les nécessaires adaptations pour y faire face. À cette fin, une semaine banalisée du 13 au 17 novembre 2023 a permis à tous les collégiens de découvrir différents canaux d'expression qu'ils soient artistiques, culturels et scientifiques, au travers de dix ateliers thématiques.

Un de ces projets est la réalisation d'une fresque dans le foyer du collège : la maquette, après avoir été réfléchi et validée au printemps 2024 avec l'artiste graffeur Proteus Art Concept, a été réalisée entre le 12 et le 28 novembre 2024 par tous les collégiens sous l'encadrement de l'artiste.

JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

AXEL FORTIN-LARIVIÈRE
Vice-président en charge des
déplacements

vous convient à l'inauguration de cette fresque,

le mardi 10 décembre 2024 à 16h

au collège André-Miclot sis 6 Rue Montfiquet - 50580 Portbail

en présence des collégiens, de l'artiste et de l'équipe pédagogique

Dans le cadre de l'action de sensibilisation « Quand la mer monte... », des ateliers pédagogiques ont été organisés dans plusieurs collèges en 2022 et 2023. En bilan de ces actions, l'intérêt de construire un projet pédagogique global à destination des collégiens avec plusieurs temps d'appropriation sur l'année scolaire a été relevé. Aussi, il a été proposé de s'appuyer sur le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle pour développer et promouvoir ces **projets pédagogiques expérimentaux axés sur l'adaptation aux changements littoraux.**